L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — BUREAU DE LA POSTE. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 1er JANVIER 1871. — 4ème Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-IMPRIMEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI 1er FEVRIER 1871

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux chroniques.

Le shériff, à son entrepôt, Nos 74, rue Common. Un lot de meubles et d'effets, suivant inventaire.

MM. G & R. J. Montgomery, à 11 heures, à la Chambre du Bayou et de la rue Chartres, Vente le bateau d'excursion Hoffman, Marks & Co., au No 32 de la rue de Chartres - Marchandises sèches et liqueurs ; bonne à la vente.

Par un ordonnance rendue aujourd'hui par la Cour Supérieure, siégeant en Chambre du Conseil, la vente à l'encan du vapeur à roues latérales, connu sous le nom de "Propriété Parmer", ordonnée par la dite Cour, a été remise à Samedi prochain, 4 février, à 11 heures A.M., à la même place, savoir : devant la rivière Tchoupitoulas, à un mille de la ville, et ensemble, en tout temps, par ordre de la Cour.

Ce vapeur est construit en bois, et est pourvu de bonnes machines, chaînes-forts et ancres, etc., et il y a un verger en avant et en arrière d'environ 60 pieds. Le pont est entièrement et délicieusement et présente une perspective magnifique. Il y a abondance de glaces et autres sortes. Les conditions seront avantageuses et la vente positive. 2

ATTENTION!

Membres à l'ordre par le Shériff.

L'appelons l'attention publique sur la vente qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., à mon entrepôt, No 74 rue des Anges, entre Royale et Bourbon, Deuxième Division, d'une quantité de meubles de choix, etc.

Faites imprimer vos Factures, Connaissements, ou "Polices Fréchet Offres", en caractères des rues Camp et Perdidoo.

CANDIS PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres, propre cigare J. VILLARRUBIA & Co, successeurs d'Ernest Dupuis, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, MERCREDI.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Henry IV Battle of Shaesabury.

CHARLES — Heart's Ease.

CRESCENT CITY — Nos 40 et 42, rue Charles.

LES DIVISIONS DE PAROISSE. — Nous avons dit que MM. les radicaux de la Législature avaient sur le tapis plusieurs bills de division de paroisses, projets qui auraient certaines spéculations en vue et les majorités démocratiques qu'on veut briser autrement. Un de ces projets s'applique à la paroisse des Opelousas et ce que dit notre confrère du *Courrier des Opelousas*, à l'appui d'une pétition tendant à ce que les habitants pour protester contre cette division :

Cette division a lieu comme on le voit, de la ligne de la nouvelle Paroisse à Abbeville jusqu'à la limite Sud de cette ville, prenant ainsi environ dix milles de large, du Nord au Sud, et laissant, au Nord de la Maison de Cour, une largeur plus de cinquante milles. En outre, cette nouvelle paroisse, qui n'aurait que 10 milles de largeur, en aurait 50 ou 60 de longueur. De sorte que les habitants d'une étendue ou de l'autre seraient aussi éloignés leur propre siège qu'ils voteront.

C'est surtout à la population de Grosse Pointe, du Grand Coteau et de la Courtableau, de Plaquemine Brûlée et de la petite aux Loups, qu'il appartient d'examiner cette question vitale pour eux et nous, du Nord de cette ligne. Imaginez une paroisse qui partira du Courtableau, à 30 milles à l'Est d'Opelousas, et traversera le fin fond de la Prairie Cannes, à 35 milles à l'Ouest, et qui comprendrait le Bois Mallet, Bayou Chicot, etc, (45 milles) Ville Platte, Bayou Sarah, et enfin Pâtchafalaya (60 milles au plus) à l'Est.

Il faudra donc encore une ou peut-être deux nouvelles paroisses pour la commodité des habitants de ces territoires immenses et éloignés; et de la paroisse St. Martin, on en formerait également une nouvelle. Cela peut convenir aux meneurs de la mesure, aujourd'hui en mouvement ; mais ce ne sera pas sans doute l'intérêt du plus grand nombre.

Ajoutez à cela cette autre paroisse que veut en train de découper le Vermillion Landry, que Dieu ne propose de baptiser Paroisse Mermentau, et nous aurons oublié d'où on ne pourra se reconnaître ; moins de prêter une oreille passive à cette clique qui demande le transfert du siège de justice d'Opelousas à Washington.

BAL AU PROFIT DES VICTIMES DE LA GUERRE EN FRANCE.—Sous le coup de l'insondable douloureuse produite par la nouvelle de la capitulation de Paris chez tous les enfants de la France, plusieurs messieurs faisant partie des organisateurs de ce qui doit être donné à l'Opéra, le 8 courant, au profit des victimes de la guerre en France, avaient pensé qu'il convenait de donner un caractère indéfiniment le bal, afin d'opérer ce sentiment fût très honorable les membres du comité, après avoir pris à ce certain nombre de souscripteurs qui cru qu'ils ne devaient pas rester à une entreprise qui peut ajouter somme importante au fonds de secours en cas. Le bal doit avoir lieu pendant le Carême et les scrupules respectables de nous venons de faire allusion ont s'élancer devant cette circonstance, quoique susceptible d'ailleurs, il s'abstenir, tout en donnant sa contribution. Il a donc été décidé que le bal n'aurait lieu aux jour fixé.

THEATRE DE L'OPÉRA. — *Faust* est l'un des rares pour lequel notre public a une affection marquée. Aussi la salle de la rue Bourbon était-elle, hier soir, un aspect des plus agréables.

Mr. Castelmary a eu un succès très franc dans le rôle de Méphistophélès qu'il joue comédien émérite. A lui les honneurs de la soirée. Mme Naddi (Marguerite) et Mr. Reghel (Faust) ont interprété leurs rôles avec leur talent accoutumé.

Ensemble des Exécutions a été fort remarquable. La mise en scène, les chœurs, la marché à souhait. L'orchestre a engagé les chanteurs avec une grande assurance; le sentiment qu'il a mis aux moindres détails a contribué à ressortir les beautés de la poétique création de Gounod. Ce résultat nous fait autant plus mériteuse que l'Opéra en quelque sorte chaque jour une nouvelle. Aussi devons-nous en bonnement honneur à la Direction.

Mais, la représentation du *Trouvère* MM. Lefrane et Domenge, Mlle d'Estrel et Rosa attireront certainement la et ajouteras une belle soirée de plus que l'Opéra compte depuis l'ouverture de la saison.

Les Chapeaux pour hommes et enfants au marché, encoignure St-Louis et

COMPAGNIE DE CULTURE ET DE FABRICATION DE SAMIE.—On verra par un avis publié nos colonnes que les livres de souscription au capital de la compagnie seront ouverts au No 11, rue Carondelet, Gallier. Le succès de la culture de la canne paraît aujourd'hui hors de doute, et qu'on s'y livreront les premiers réalisations de beaux bénéfices.

VENTE SUR VENTRAL.—Nous avons sous les yeux le rapport annuel présenté par les directeurs de cette utile institution qui a pour but de recueillir les jeunes garçons sans soutien, abandonnés par leurs parents, et qui sont orphelins de père ou de mère. C'est aussi rendre un service sérieux à la société et il est administré avec beaucoup de tact et d'économie. Il renferme 50 enfants et il pourrait en recevoir beaucoup plus, si ces ressources n'étaient pas limitées. Il mérite certainement d'être soutenu par l'Etat et par la ville.

VINS ROUGES, EAU DE FLEUR D'ORANGE. — La maison Henry Valentin & Co, 27, rue St. Bienville, vient de recevoir des barriques de vin rouge du Languedoc et des caisses d'eau de fleur d'orange. Voir aux avis.

AUGMENTATION DU SODA. — Nous apprenons dans une autre colonne une assemblée de MM. F. Dumontell, N. Kuntz, Max Schloul et D. Lopez, qui avisent le public de la nécessité où ils se trouvent, par suite d'une augmentation de 150 pc dans le prix du soda, de porter à 10 cents par verre le prix de cette boisson dans leurs établissements, à partir de ce jour.

A l'encoignure de Rob. E. Lee, au coin St Louis et Royale, chapeaux pour hommes et enfants à TRÈS BON MARCHÉ.

MEXIQUE.

Nous empruntons les paragraphes suivants au *Trait-d'Union* du 19 janvier :

DISETTE.—La disette de maïs est telle, au Yucatan, que le gouvernement de cet état a décrété que tout ce maïs qui sera introduit ou vendu pour la consommation pendant l'année courante, sera exempt de droit municipal.

JUCHITAN.—On écrit de Oajaca, le 7 janvier :

"Hier, est arrivé un extraordinaire de Juchitan. Il annonce l'entrée dans cette localité, de M. le gouverneur Diaz, qui a repoussé d'abord, et mis en déroute ensuite, les *Juchitecos*.

"Ces derniers qui ont brûlé les maisons de tous ceux de leurs concitoyens qui sont partisans du gouvernement et l'incendie n'est probablement pas propagé, car une fusée épaisse arrivait jusqu'à Tehuantepec. Il y a eu une assez grande quantité de morts de chaque côté. M. le gouverneur Diaz a fait fusiller les plus mauvais des *Juchitecos*, parce d'Alfonso Jimenez (un Pappenheim de Gadai.

Lorsque le courrier extraordinaire est parti pour Tehuantepec, les insurgés l'ont poursuivi avec tant d'acharnement, qu'il a fallu le faire accompagner par 300 hommes armés. Il n'est encore rien arrivé de décisif jusqu'à présent.

On a reçu, depuis, un télégramme d'Oaxaca, daté du 5 janvier, et dont voici la substance :

Nous célébrons, en ce moment, la pacification de Juchitan ; le gouverneur y réorganise toute l'administration et nomme les autorités."

INDIENS BARBARES. — Dans les combats qui ont eu lieu à Tizcelman et à Xaya (Yucatan), dit le journal *Merico y Europa*, plus de 800 barbares venant de Santa Cruz ont été mises déroute.

Les Races Latines et le Herald.

Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* :

Le plus illogique, le plus inconséquent, le plus décousu des journaux américains, le *Herald*, en un mot, publie un long article intitulé : *Epuisement des races latines*. Voici ce que nous y trouvons de plus sérieux :

"On rapporte que le comte de Bismark dans une récente entrevue avec un diplomate distingué, a dit : "Les races latines sont usées. L'avenir appartient aux peuples du Nord, et ces derniers ne sont qu'à leur point de départ dans la glorieuse carrière qu'ils doivent parcourir pour le bien de l'humanité." Ainsi, des lèvres de l'homme de la destinée, qui réunit en lui le double rôle du politique et du soldat, et reçoit ses inspirations des légendes, des lois et des usages de la barbarie, nous recevons la véritable mot de la situation. Et ce mot, il le prononce à la tête d'un million des troupes les plus solides, les plus endurantes, les plus dévouées, les plus sérieuses, les plus vigilantes, et en même temps les plus actives et les plus habiles qu'il y ait aujourd'hui dans le monde.

Et ce changement, malgré les douleurs et la dévastation qu'il a coûté, peut glorifier notre siècle aux yeux de la postérité la plus reculée, car il y a eu un vaste mouvement de bonnes actions, heureux d'agents secrets très habiles, appartenant à toutes les classes de la société, agissant déjà avec *la plus grande énergie*.

Le Conseil général publie un BULLETIN POLONAIS dans plusieurs extraits autographiés sont traduits en allemand, en français, en italien, en anglais, en danois, en suédois et même en turc, en arabe, en arménien, en persan, etc.

Les exemplaires de ce *Bulletin* saisis sur les militaires polonais enrégimentés dans l'armée prussienne ont constaté que plusieurs d'entre eux ont envoyé des correspondances, chiffrées pour le plupart, et que le projets et mêmes certains actes les plus secrets ont été en partie traités.

Plusieurs personnes, employées dans les divers bureaux politiques, diplomatiques et militaires, suspectés d'avoir abusé de la confiance de leurs chefs respectifs, ont été mises au fait d'arrestation.

Bon nombre de documents faisant partie de pièces secrètes de ces bureaux ont disparu d'une manière inexplicable.

"Ces faits, qui ont causé une grande agitation, obligent la Russie non moins que la Prusse, à modifier et à hâter l'exécution de leurs traités secrets.

"Les révélations à cet égard sont de la plus haute importance, particulièrement dans le moment actuel.

"Toutes les intrigues et les infamies des ennemis jurés de la liberté, de la civilisation et de l'humanitaire des peuples, seront désormais dévoilées sans pitié.

"Il est maintenant hors de doute que la désagrégation sociale *des races* précède nécessairement désarmée la Russie à jeter le masque beaucoup plus tôt qu'elle ne l'eût voulu et à lancer la note qui dénonce le traité de 1856, sans se préoccuper davantage par cela seul ses formidables armements.

Une Conspiration.

Un journal de Cuba, le *Franc parleur révolutionnaire*, croit pouvoir donner comme positifs les renseignements suivants sur une conspiration polonaise découverte à Versailles.

C'est une lettre de Paris qui a fourni à ce journal tous les détails qu'on va lire, et qui ont été communiqués par le chef de la feuille normande, mais dont aucune preuve convaincante ne vient appuyer, pour le moment actuel.

Un fait curieux vient les corroborer, et donne à ces informations une singulière actualité.

On se rappelle que la *Liberté* a déjà appris à ses lecteurs qu'un Polonais avait tiré sur le roi de Prusse et avait été, pour ce fait, immédiatement passé par les armes.

La tentative insolée de ce Polonais se rattache tout-à-fait au vaste complot dont le *Franc parleur* nous révèle l'existence ?

Quoi qu'il en soit, voici ce que raconte notre confrère :

Un complot a été découvert parmi les soldats polonais de l'armée prussienne; il avait pour but de déposer les armes en masse, et de se joindre à Nice aux troupes de la France, contre laquelle ils ne veulent plus combattre parce que cela est évidemment contraire à leurs bien chers sentiments sympathiques envers ce qu'ils leurs propres intérêts nationaux.

Un grand nombre d'officiers et plus encore de sous-officiers, après avoir été enchaînés, ont été conduits à la forteresse de Stettin, pour y être jugés.

Soumis immédiatement à un conseil de guerre, 17 d'entre eux ont été fusil de le 2 novembre 1870, à 5 heures du matin, dans les environs de Versailles ; c'étaient des officiers.

Quant aux sous-officiers et soldats qui ont eu à subir le même sort, le nombre nous en est encore inconnu.

Entre les papiers plus ou moins compromettants trouvés sur ces malheureuses victimes d'une imprudence non moins inexplicable qu'admirable, plusieurs documents authentiques ont constaté l'existence d'un *comité national polonais*, antiprussien-prussien, dont *les chefs supérieurs sont inconnus*.

Un soulèvement en faveur de la France est organisé sur tous points, heureux d'agents secrets très habiles, appartenant à toutes les classes de la société, agissent déjà avec la plus grande énergie.

Quelques mille hommes restent en ville, murmures, dit-on, contre leur désarmement ; si on leur demande ce qu'ils ont, invariablement ils répondent :

"Nous partir en Hâvre.....*capout !*

"Nous partir à Paris.....*capout !*"

Noble hommage, rendu en style de Dragonnet allemand, et par des Saxons, à deux cités qui font leur devoir !

Dans le civil, c'est autre chose. Jamais lui sourires, jamais une marque de mécontentement n'apparaissent sur le visage du préfet Crasher. Pas un soupçon de crainte, pas une lueur d'espérance sur son front. C'est un grand et beau vieillard tout blanc, sévère comme un bourgmestre de Francfort, grave comme un docteur d'Heidelberg. Il passe, froidement dans les corridors et les appartements de la préfecture sans tourner la tête.

Toute la bureaucratie est ainsi.

Un blond enfant de la Germanie, jeune élève des Tuiles et des Edlemburg, fait les fonctions de secrétaire particulier. dicte aux employés leur besogne quotidienne, et fait aux maîtres du roi de Prusse et aux nouveaux sujets de Sa Majesté Guillaume les honneurs des appartements nouveaux de l'hôtel, dont jamais, au temps de l'indépendance, les secrétaires du préfet de la République n'avaient obtenu de voir même la couleur des parquets.

Au surplus, la physionomie de la ville est toujours la même ; aspect triste, magasins aux trois quarts fermés, cafés seuls ouverts, rues agitées, mais tellement remplies d'officiers et de soldats étrangers, parmi lesquels se glissent quelques curieux.

Le soir, après l'appel de neuf heures, la saturnale commence. Messieurs les officiers de la Landwehr, le nez en l'air, marchent du pavé. Grand carnaval avec accompagnement, pas tous les jours, il est vrai, de coups de feu dans les glaces des cafés et l'on est mal servi. La vie est à très facile dans l'état major prussien.

A l'Eldorado, vingt-deux artistes des deux sexes, chanteurs et chanteuses, les une Français, les autres Allemands (les officiers prussiens ont pensé à tout), jouent la pantomime et chantent la gaudriole.

Le parterre est joyeux et bruyant. Il y a galante compagnie.

A Bellevue, s'avisent dans la retraite une centaine de dames à mœurs légères, lui enlevées par la police des fous de Paris et expédiées franco, par voie administrative, avant le siège de la capitale, dans la maison d'arrêt de Rouen.

Les gentilshommes au casque pointu se sont hâtés de leur rendre la liberté dont les auspices ans, les orgies nocturnes.

Pendant huit jours, fiagères et contrariées n'ont pas chômé, et, redevenues prudes, elles ne font plus de scandale. Le café Français, avec plaisir, sinon avec honneur, dans les spectacles bouffes des compatriotes de Schiller et de Gœthe.

Au reste, les Prussiens se sont conduits avec une grossière égalité! Les portes de la prison n'ont pas été seulement ouvertes aux Madelaines pénitentes, mais à tous les détenus, aux vagabonds connus aux escrocs, et comme à côté de plaisir la charité doit trouver sa place, il est convenu les pauvres de la ville à une vaste distribution des bons, charbons, farines, viandes, en un mot de toutes les provisions de la prison départementale.

Et que l'on aille dire que le roi Guillaume ne fête pas dignement la prise de possession de ses nouvelles provinces.

Il est vrai que, par contre, un conseil de guerre fonctionne en ville, et, de temps à autre, fait fusiller quelque pauvre diable coupable de s'être rappelé qu'il était Français.....

Mais, c'est là un fait si rare, qu'on n'y prête guère d'attention ; et, d'ailleurs, les juges de Berlin ont des façons sans doute, tellement prononcées, qu'ils prêtent plutôt à rire qu'à trembler.

Ainsi, la Cour martiale tenait dernièrement sa séance chez un des nôtres.

Les officiers supérieurs s'y siégeaient à ce tribunal redoutable avaient expédié quelques misérables soldats prussiens coupables d'infraction à la discipline, quand notre ami fut tout surpris d'entendre chanter la Cour.

Dans l'intervalle de deux affaires, un officier prussien, furetant par hasard dans la salle d'audience, avait mis la main sur une traduction du *Faust*.

Toute la compagnie en éprouvait de se jeter aussitôt sur le petit volume, plein de souvenirs, et, transporté d'enthousiasme, révant qu'il voyait les bords inaperçus et mystiques où s'était inspiré le grand poète national, le tribunal, moitié en allemand, moitié en français, entonna à entonner gravement la complainte du roi de Thulé.

☞ Achetez vos chapeaux au coin des rues St-Louis et Royale.

POUR LE BAYOU LAFOURCHE.—Bonne nouvelle pour les habitants de la paroisse Lafourche ! Le capitaine Frank Dalferes, qui s'est acquis une belle réputation dans notre navigation fluviale, vient d'acheter le *Pakenham*, excellent vapeur d'un très faible tirant d'eau, pour faire le service régulier du Bayou Lafourche. C'est là une bonne fortune que les habitants de la région du dit Bayou ne manqueront pas d'apprécier tout ce qu'elle vaut. Le *Pakenham* commencera son premier voyage demain et partira à 5 heures du soir. Il prolongera sa course jusqu'à Lockport, où il fera connexion avec le bateau du capitaine Bellanger.

POUR LA PAROISSE ST JACQUES.—Le service de la côte par le chemin de fer devient bientôt plus rien à désirer et les relations vont devenir fréquentes et par conséquent à bon marché. Un des meilleurs bateaux de la ligne entre la Nouvelle-Orléans et St Jacques est le Bannock City. Alex. Laumont capitaine et H. Y. Smith et P. V. Brou, commis, qui part d'ici tous les mardis, vendredis et dimanches matin et de St Jacques tous les lundis, mercredi et samedis matin à 6 heures. Pour cette fois, le Bannock City ayant été retenu par le mauvais temps ne partira que demain matin à 10 heures

CHRONIQUE LOCALE.

LA VILLE CONTRE LUCIEN ADAMS ET AUTRES. — La ville réclamait le payement de billets, représentant une somme de $1008 33, donnés par les défendeurs, composant la compagnie des Abattoirs, à l'ex-ville de Jefferson pour un bail relatif à des propriétés occupées par la compagnie. La loi qui a créé les Abattoirs ayant rendu ce bail inutile, les défendeurs refusaient de payer les billets. Mais le juge Thébard n'a pas vu la chose de cette manière et il a décidé que la ville de Jefferson, aujourd'hui représentée par la Nouvelle-Orléans, ne pouvait être responsable des actes de la Législature. Donc il faut que les Abattoirs payent, sauf l'appel.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT. — James FitRon et James Wilson, convalescens d'avoir volé une malle appartenant à M. A. Rosos, rue des Magasins, No 17, et valant une centaine de piastres, ont été condamnés : Fulton à un mois de prison et Wilson à un an de travaux forcés au pénitencier d'Etat.

Le grand jury a trouvé matière à poursuivre contre Jane Durnin, accusée d'avoir tué son mari, Charles Durnin, à coups de hache, il y a dont mois, chez elle, rue Charles, près de la rue Pardido.

Octavia Wilson, arrêtée dernièrement pour avoir volé une paire de guêtres, a été hier matin, accusée d'avoir volé, le 27 décembre, six pièces de drap de cassimir, valant $120, deux pantalons valant $36, le tout appartenant à M. L. Boché, Passage du Commerce.

La prévenue, dans le cours de l'audience, a dit les noms d'un certain nombre de personnes qui l'aidaient dans son industrie en en recevant le produit. Ces personnes ont été arrêtées, en conséquence, et les articles ont été retrouvés. Octavie a été renvoyée en prison, d'où elle ne sortira que pour entendre le prononcé de sa sentence.

OUVERTURE DE RUES.—Le juge Théard a fait, hier, les nominations suivantes : Commissaires d'estimation pour la rue Franklin, Quatrième District, MM. James B. Fragné, Henri Bezou et Thos. Tuomy ; commissaires pour la rue Moreau on Chartres, Troisième District, MM. J. F. Barthélemy, Cha.W. Culbertson et Louis St. Martin ; commissaires pour la rue Casseaire on Royale, MM. John L. Lewis, Stoddart Harvell et Jules Edouard Michel.

DÉTOURNEMENT. — Un jeune homme, nommé Charles Henry, a été arrêté sous un warrant de la cour du recorder, pour avoir détourné, à ce que dit le plaignant, M. T. M. Holliday, une somme d'argent qu'il devait collecter, et qu'il aurait collectée en effet, mais qu'il n'aurait pas rendue. Le jeune homme a été relâché sur caution.

FILOU.—Une femme de couleur a été filoutée hier dans la poche d'une dame qui faisait une course en char, rue des Magasins. Encore une fois, que les femmes prennent garde ! Souvent quand il y a foule ; car pour que les filous opèrent, les occasions favorables ne manquent pas.

VOL.—Lundi soir, entre 11 heures et minuit, une personne inconnue est entrée dans le N. 6 B. Perdue, rue Carondelet, près de la rue St-Charles, et a enlevé des effets de différentes sortes, de linge et autres articles de ménage pour un montant de $100. Le voleur, qui, à ce qu'il paraît, connaissait bien la lieux, s'est servi de fausses clés pour entrer et il n'est allé avec son butin sans avoir été vu de personne.

R. Kenner demande la dépêche de la matinée par la ligne de Shreveport. Il dit que son journal a été saisi par les Fédéraux, et qu'il est obligé de le publier sans nouvelles. Il demande que la dépêche soit envoyée à son journal, *The Crescent*, qui paraîtra demain.

Le président Marshall dit qu'il doit l'expédier à M. Dumas, qui a été nommé directeur de la poste à la place de Benj. Buchanan, R. L. Lynch et O. H. Hempstead